

/ COMMISSION PARITAIRE DE BRANCHE

SÉANCE DU 15 MAI 2014

mai 2014

LE PATRONAT CONTRAINT À UN PREMIER REcul !

À l'appel de FO, un mouvement de grève avec plusieurs rassemblements a eu lieu ce jeudi 15 mai, jour de la Commission Paritaire de Branche. Pour appuyer les revendications, plusieurs centaines de salariés se sont rassemblés devant le siège du patronat.

L'ordre du jour comprenait une modification de la PERS 793 concernant les indemnités de repas et de déplacements. Une information sur l'augmentation de la fiscalité des avantages en nature était également prévue.

Lors de la CPB, la délégation FO a rappelé son opposition aux modifications de la PERS 793. D'entrée, nous avons établi le rapport de force en refusant cette négociation. Devant notre insistance, **le patronat a été contraint de retirer le sujet de l'ordre du jour. C'est une première victoire.**

Concernant l'augmentation de la fiscalité sur les avantages en nature, que FO rejette comme étant une nouvelle atteinte au pouvoir d'achat, les employeurs ont indiqué que cette mesure relevait de la responsabilité de l'État. Pour autant, ils n'ont même pas daigné compenser cette perte de pouvoir d'achat !

FO est vivement intervenue pour demander la suspension de l'enquête sur les avantages en nature auprès des pensionnés, enquête dont les modalités ne sont pas acceptables.

Les employeurs ont reconnu avoir mal mesuré les impacts sur les pensionnés. Ils ont ainsi accepté notre proposition d'une réunion le 5 juin prochain, en marge de la CPB avec nos représentants actifs et pensionnés.

Dans cette attente, **nous avons obtenu que les pensionnés ne répondant pas à cette enquête ne voient pas leur tarif agent supprimé.**

Au jour même où EDF a tenu son Assemblée Générale d'actionnaires avec un taux de distribution de dividendes très élevé et où GDF Suez fait encore plus fort, **il est plus que temps que les salariés soient enfin au cœur des préoccupations de nos entreprises.**

